

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	

MINCRIM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès au master en criminologie comprend 30 crédits, répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels du programme de bachelier.

- Elle introduit les étudiants à l'**étude du crime, de la déviance, de la marginalité et du contrôle social** et les initie aux disciplines de base de la criminologie.
- Elle offre une solide formation permettant aux étudiants de s'approprier les fondements des **disciplines de base de la criminologie**.
- Elle offre aux étudiants de droit, de sciences politiques et sociales, de sociologie et anthropologie et de sciences biomédicales une **formation complémentaire** dans un domaine proche de leur choix principal.
- Elle peut constituer l'**amorce d'une réorientation** éventuelle et permet, dans ce cas, d'accéder sans complément de formation au master en criminologie.

Présentation de la mineure en criminologie (<https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecr/mineure-en-criminologie.html>)

MINCRIM - Profil enseignement

○ Pour les étudiants en droit

○ LCRIM2105 Sociologie de l'administration de la justice pénale

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Tout étudiant détenteur d'un diplôme de bachelier et ayant suivi la mineure en criminologie à l'UCLouvain a un **accès direct au master en criminologie** (sans ajout de complément de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SSH/DRT/ECRI
Dénomination	Ecole de criminologie (ECRI)
Faculté	Faculté de droit et de criminologie (DRT)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	ECRI
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 88 53 http://www.uclouvain.be/criminologie
Site web	
Responsable académique du programme:	Marie-Sophie Devresse (https://uclouvain.be/repertoires/marie-sophie.devresse)
Personne(s) de contact	
	• Directrice administrative adjointe: Magali Prévot (https://uclouvain.be/repertoires/magali.prevot)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1 Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée: le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée ainsi que le vendredi matin.

2 Admission à la mineure

Voir les [conditions d'admission](#)

3 Inscription à la mineure

Deuxième bloc annuel

Une inscription en programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau"...).

L'année suivante,

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Aucun visa n'est nécessaire pour accéder à cette mineure.

Supports disponibles

1 Informations sur le service-cours

La plupart des supports peuvent être acquis auprès de la [DUC](#).

2 Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les supports disponibles pour chaque activité sont précisés dans les [descriptifs des cours](https://uclouvain.be/fr/uclpesearch) (<https://uclouvain.be/fr/uclpesearch>).

Organisation des examens

1 Inscription aux examens

L'étudiant inscrit en mineure en criminologie doit s'inscrire aux examens auprès de sa Faculté d'origine.

L'étudiant doit vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées sur [l'intranet de l'Ecole de criminologie](#).

2 Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/examens.html>